

Réunion du Comité Syndical du 20 décembre 2019

Convoqué le treize décembre deux mille dix-neuf, en vertu de l'article L2121-17 et suite à l'annulation de sa réunion du douze décembre deux mille dix-neuf pour absence de quorum, le Comité syndical s'est réuni le vingt décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-quatorzième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

94^e Séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20191220-DCS648-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2020

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Monsieur Pierrick BELLAT
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Gérard BONHER
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Roger GARDES

Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur René VINZIO
Monsieur Daniel VOGT

Étaient excusés / absents :

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Mohand HAMOUMOU

Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Gilles VOLDOIRE
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Marc REGNOUX

À Monsieur Alain DEAT
À Monsieur Christian MÉLIS
À Monsieur Dominique ADENOT

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

IADT - Convention

Monsieur le Président explique que dans le programme d'actions 2018-2021 de sa Mission Accueil, le Grand Clermont a souhaité innover en s'intéressant à la problématique du départ des diplômés. Le territoire est en effet confronté à un paradoxe : des diplômés quittent le territoire alors que des entreprises peinent à recruter des cadres et se disent prêtes à embaucher des jeunes récemment sortis des études.

Un premier état des lieux a été dressé à partir d'une analyse documentaire et d'entretiens avec 4 établissements d'enseignement impliqués dans la démarche (UCA, ISIMA, ESC, École d'architecture). Cependant, les informations recueillies restent très parcellaires ou s'appuient sur de la documentation un peu datée. Les éléments de diagnostic manquent donc pour bien appréhender la problématique ; ils sont pourtant nécessaires pour construire les actions pertinentes. Il s'agirait notamment de mieux comprendre :

- Pourquoi les étudiants choisissent-ils d'étudier à Clermont-Ferrand/en Auvergne ? (d'y venir pour ceux qui n'en sont pas originaires et d'y rester pour ceux qui le sont)
- Quelle image les étudiants ont-ils de Clermont-Ferrand/de l'Auvergne ?
- Cette image évolue-t-elle au cours de leurs études ?
- Pourquoi les diplômés quittent-ils le territoire ?
- Pourquoi ceux qui restent font-ils ce choix ?
- Quelle image les étudiants/diplômés ont-ils du dynamisme économique du territoire ?
- Les étudiants/diplômés ont-ils une bonne connaissance des entreprises du territoire qui recrutent ?
- Des diplômés partis font-ils le choix de revenir plus tard sur le territoire ?

Afin de répondre à ces questions, un projet tuteuré avec 4 étudiants de l'IADT en 1^{ère} année du master « Gestion des territoires et développement local » a démarré en novembre. Ces étudiants sont encadrés par un responsable pédagogique de l'IADT et par la chargée de mission Accueil de nouvelles populations du Grand Clermont. Ils travailleront sur ce sujet jusqu'au mois de mars et produiront des livrables de restitution de leur travail.

Monsieur le Président offre d'officialiser ce partenariat avec l'IADT par la signature d'une convention. Cette convention fixe notamment le rôle d'encadrement de chacune des parties et les modalités d'exécution du projet tuteuré. Elle fixe également les dispositions financières selon lesquelles le Grand Clermont versera à l'IADT un forfait de 150€ TTC pour couvrir les frais de mission et d'impressions.

Il propose aux membres de l'Assemblée d'approuver les termes de la convention telle que présentée et annexée à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce projet, incluant ladite convention.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver les termes de la convention telle que présentée et annexée à la présente délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce projet, incluant ladite convention.**

À Clermont-Ferrand, mardi 07 janvier 2020.

Dominique ADENOT,

Président.

